



# FOOTBALL EN SALLE

## FONDAMENTAL

### 1. PARTICIPATION

- 1.1. Une équipe par province et par catégorie (cfr. règlement général point 8.5.2).
- 1.2. Dans tous les cas, l'équipe ne pourra comprendre qu'un(e) minime A.
- 1.3. Lors de la compétition, tous les intervenants (joueurs, délégués, supporters, etc.) sont tenus de respecter le code de conduite repris dans le règlement général (cfr règlement général point III.)

### 2. ORGANISATION DES RENCONTRES

- 2.1. Les rencontres se déroulent sur une seule journée.
- 2.2. La FRSEL fait référence en matière de Football en salle au règlement des deux fédérations. La province organisatrice du francophone informera de la fédération avec laquelle elle fonctionne.

### 3. DUREE DES RENCONTRES

- 3.1. Si deux provinces (un match) : 2X15 minutes.
- 3.2. Si trois provinces (tournoi triangulaire) : 2X10 minutes.
- 3.3. Si quatre provinces (demi-finales, consolation, finale) : 2X10 minutes.
- 3.4. Si cinq provinces : poule de 3 : 1X10 minutes.  
poule de 2 : 2X10 minutes.  
finale : 2X10 minutes.

### 4. CLASSEMENTS

- 4.1. Si deux équipes : (finale directe).  
En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, on procédera directement aux tirs de coup de pied de réparation conformément au règlement de l'U.R.B.S.F.A. (Foot en salle) ou de la Ligue francophone de Football en salle.
- 4.2. Si trois équipes : (tournoi triangulaire).  
On procédera aux tirs de coup de réparation après chaque rencontre quel que soit le score.
- 4.3. Si quatre équipes : (2 matches de ½ finales, consolation, finale).  
En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, on procédera directement aux tirs de coup de pied de réparation conformément au règlement de l'U.R.B.S.F.A. (Foot en salle) ou de la Ligue francophone de Football en salle.
- 4.4. Si cinq équipes : (poule de 3, poule de 2 et finale).

Points : Victoire : 3 points - Égalité : 1 point - Défaite : 0 point.

- S'il y a égalité de points (entre deux équipes) au classement final, c'est le résultat du match entre les ex-æquo qui prime.
- Si l'égalité persiste (entre 2 ou 3 équipes), c'est le goal average général le plus élevé qui l'emporte (différence entre les buts marqués et les buts encaissés) ;
- Si l'égalité persiste (entre 2 ou 3 équipes), **c'est le plus grand nombre de buts marqués qui l'emporte** ;
- Si l'égalité persiste, l'équipe déclarée vainqueur est celle comptabilisant :
  - \* le plus petit nombre de cartons rouges
  - \* le plus petit nombre de cartons jaunes
  - \* la plus petite moyenne d'âge

Remarque :

*En cas de carte jaune* : le(la) joueur(euse) doit sortir mais peut être remplacé(e) (pas de cumul de cartes jaunes sur plusieurs matches).

*En cas de carte rouge* : le(la) joueur(euse) sera exclu(e) du match et ne participera pas au reste du tournoi. Selon la gravité de la faute, il sera éventuellement suspendu pour la compétition suivante. Néanmoins, il (elle) pourra être remplacé(e) après 5 minutes de jeu ou après un but inscrit par l'adversaire.

**5. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES** : Ballon de match : n° 3.

**6. FORFAITS**

- 6.1 Les indications relatives aux forfaits sont renseignées dans le règlement général au point 7.
- 6.2 Lors d'une épreuve qui se dispute en tournoi, l'équipe sanctionnée d'un forfait pour un match, n'est pas mise hors compétition (cfr. Règlement général point 7.5.). Néanmoins, elle se verra infliger un score de 5 - 0 à son encontre pour le match pour lequel elle a déclaré forfait.



# FOOTBALL EN SALLE

## SECONDAIRE

### 1. PARTICIPATION

- 1.1. Une équipe par province, par catégorie et par sexe (cfr. règlement général point 8.5.2).  
1.1. Lors de la compétition, tous les intervenants (joueurs, délégués, supporters, etc.) sont tenus de respecter le code de conduite repris dans le règlement général (cfr règlement général point III.)

### 2. ORGANISATION DES RENCONTRES

- 2.1. Si deux équipes : un seul match.  
2.2. Si trois équipes : tournoi triangulaire.  
2.3. Si quatre équipes ou cinq équipes : tournoi entre les équipes inscrites.

La FRSEL fait référence en matière de Football en salle au règlement des deux fédérations. La province organisatrice du francophone informera de la fédération avec laquelle elle fonctionne.

### 3. DUREE DES RENCONTRES

Pas de distinction en ce qui concerne les durées de matches pour les filles et les garçons.

Catégorie	Si 2 équipes	Si 3 ou 4 équipes	Si 5 équipes
Minimes	2X20'	1X20'	1X12'
Cadet(te)s	2X20'	1X20'	1x15'
Scolaires	2X25'	1X25'	1X20'
Junior(e)s	2X25'	1X25'	1X20'

### 4. CLASSEMENTS

- 4.1. Si deux équipes : (finale directe).  
En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, on procédera directement aux tirs au but conformément au règlement de l'U.R.B.S.F.A. (Foot en salle) ou de la Ligue francophone de Football en salle.
- 4.2. Si trois équipes : (tournoi triangulaire).  
Points : Victoire : 3 points - Egalité : 1 point - Défaite : 0 point  
Trois tirs au but après chaque rencontre quel que soit le score.
- 4.3. Si quatre ou cinq équipes :  
Points : Victoire : 3 points - Egalité : 1 point - Défaite : 0 point.  
Trois tirs au but après chaque rencontre quel que soit le score

#### 4.4. En cas d'égalité :

- S'il y a égalité de points (entre deux équipes) au classement final, c'est le résultat du match entre les ex-æquo qui prime.
- Si l'égalité persiste (entre 2 ou 3 équipes), c'est le quotient (buts marqués sur buts encaissés) **le plus élevé qui l'emporte**.
- Si l'égalité persiste (entre 2 équipes), c'est le résultat des tirs au but entre les deux équipes ex aequo qui intervient.
- Si l'égalité persiste (entre 2 ou 3 équipes), c'est le quotient (buts marqués sur buts encaissés) des tirs de coups de pied de réparation qui intervient.
- Si l'égalité persiste, l'équipe déclarée vainqueur est celle comptabilisant :
  - \* la plus petite moyenne d'âge
  - \* le plus petit nombre de cartons rouges
  - \* le plus petit nombre de cartons jaunes
  - \* la plus petite moyenne d'âge

#### Remarque :

*En cas de carte jaune* : le(la) joueur(euse) doit sortir mais peut être remplacé(e) (pas de cumul de cartes jaunes sur plusieurs matches).

*En cas de carte rouge* : le(la) joueur(euse) sera exclu(e) du match et ne participera pas au reste du tournoi. Selon la gravité de la faute, il sera éventuellement suspendu pour la compétition suivante. Néanmoins, il (elle) pourra être remplacé(e) après 5 minutes de jeu ou après un but inscrit par l'adversaire.

## 5. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

MINIMES	Ballon n°4
CADETS	Ballon n°4
SCOLAIRES	Ballon n°4
JUNIORS/SENIORS	Ballon n°4

## 6. FORFAITS

- 6.3 Les indications relatives aux forfaits sont renseignées dans le règlement général au point 7.
- 6.4 Lors d'une épreuve qui se dispute en tournoi, l'équipe sanctionnée d'un forfait pour un match, n'est pas mise hors compétition (cfr. Règlement général point 7.5.). Néanmoins, elle se verra infliger un score de 5 - 0 à son encontre pour le match pour lequel elle a déclaré forfait.